



Unir les associations pour développer la Solidarité

Assemblée générale ordinaire 2019

Uriopss Nord Hauts de France

Lundi 7 septembre 2020

POUVOIR - MANDAT

à retourner au plus tard la veille de l'Assemblée générale

à Mme la Présidente de l'Uriopss Hauts de France
Uriopss Nord Pas-de-Calais, AG, 199 rue Colbert – 59000 Lille
ou par mail : o.leclercq@uriopss-hdf.fr

Pour pouvoir délibérer valablement, l'Assemblée générale statutaire doit réunir au moins un quart des membres de l'Association.

C'est pourquoi, si vous n'avez pas la possibilité de participer personnellement à cette Assemblée générale, nous vous remercions :

- de mandater un autre administrateur de votre association, un ou plusieurs membre(s) de vos établissements et services,
- de mandater un adhérent à jour de sa cotisation,
- ou de donner pouvoir à un administrateur ou au Président de l'Uriopss.

Je soussigné(e) :

Président(e) de :

ne peut participer à l'Assemblée générale de l'Uriopss portant sur l'exercice 2019 qui se tiendra le 7 septembre 2020 et

donne mandat à

donne pouvoir à

afin de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'Uriopss Hauts de France, le 7 septembre 2020, et de prendre part, en mon nom, à toute décision et à tout vote.

Fait à, le

Signature à faire précéder de la mention manuscrite
« *bon pour mandat* » ou « *bon pour pouvoir* »